



Session départementale du lundi 24 février 2025

Discours d'ouverture de la Présidente du Département, Chaynesse Khirouni

Seul le prononcé fait foi.

Mesdames et messieurs

Cher.e.s collègues,

Le débat d'orientation qui nous rassemble nous invite à contextualiser notre exercice budgétaire en nous rappelant combien ce dernier est tributaire d'un environnement et de contraintes qui s'imposent à nous, un environnement et des contraintes avec lesquels il nous faut savoir composer en ayant nos valeurs pour boussole afin de conserver le sens au-delà des chiffres.

Je n'évoquerai pas ici longuement un paysage international plus incertain que jamais et que toutes et tous connaissent ici qui voit la remise en cause de l'idée même de multilatéralisme.

Un paysage international qui, de l'Ukraine au Proche-Orient, de la mer de Chine aux conflits africains, nous invite, plus que jamais, à nous inscrire dans le projet européen.

Pour frustrant, parfois désespérant, qu'il soit parfois, il demeure l'horizon indépassable de notre continent et de ses valeurs humanistes, des valeurs que nous continuons et continuerons à revendiquer comme universelles.

Il nous a déjà offert été une ère de paix et de prospérité inédite dans l'histoire humaine et c'est aujourd'hui en Ukraine que se joue son devenir, comme d'ailleurs celui de notre liberté.

Et, trois ans jour pour jour après le début de l'invasion russe de l'Ukraine, nous ne pouvons nous résoudre à regarder ce pays ami dépecé, ce peuple héroïque livré à un ogre dont les appétits territoriaux ne pourront que s'en trouver renforcés. Et laisser le Président des Etats-Unis discuter seul avec la Russie du sort de l'Ukraine, en écartant l'Union Européenne.

Des enjeux de sécurité et de défense nationale et européenne qu'il est impératif d'adapter aux défis que nous posent les visées expansionnistes russes autant que le désengagement des Etats-Unis du théâtre européen.

Une nécessaire adaptation qui s'inscrit également dans un contexte de montée des populismes et de l'extrême-droite partout en Europe. Les résultats des élections législatives en Allemagne voient l'AfD, le parti d'extrême-droite, réaliser une percée historique avec plus de 20% des voix.

Un paysage européen, international qui doit nous conduire à poser un regard responsable sur certaines dépenses de l'Etat. En effet, l'éducation, la santé ou encore la justice doivent redevenir des priorités, le progrès social notre boussole.

Et, lorsque je porte mon regard sur la situation nationale et internationale, c'est mon engagement départemental qui se trouve conforté.

En effet,

- **La crise climatique** et ses manifestations de plus en plus palpables, entre dévastation du département de Mayotte par le cyclone Chido et inondations historiques en Ile-et-Vilaine pour ne citer que deux exemples récents, en France ;
- **Le creusement des inégalités** avec un patrimoine des ménages les plus riches en croissance exponentielle tandis que la situation des ménages les plus modestes se dégrade mais aussi entre les générations au détriment de notre jeunesse, une réalité qui ne doit rien au hasard et constitue le résultat direct de choix, notamment fiscaux, des Gouvernements successifs du Président de la République ;
- **Le développement des fractures territoriales** dont la ruralité est souvent la première victime ; Faute d'une vision nationale d'aménagement du territoire ;
- **L'absence d'anticipation de la transition démographique** en raison du vieillissement de la population ;
- Ou encore le chemin restant à parcourir pour faire advenir une société réellement inclusive pour les personnes en situation de handicap.

Tous ceux-ci constituent autant d'enjeux, de défis que nos collectivités locales et singulièrement les Départements, s'attèlent d'ores et déjà à relever.

Malgré l'évidence de ces constats, le Gouvernement a fait le choix de réduire son déficit -un déficit qu'il a lui-même creusé à coups de cadeaux fiscaux aux plus fortunés et aux grands groupes-, en appauvrissant les collectivités locales.

Un choix injuste quand on sait que les collectivités pèsent à peine 8% de la dette publique et moins de 1,5% pour les Départements, et contesté à ce titre par l'Assemblée des Départements de France dans la diversité de ses sensibilités, non par corporatisme, non par irresponsabilité mais au regard des dégâts d'une telle saignée sur le service public de proximité, c'est-à-dire la vie quotidienne de nos concitoyennes et concitoyens, et tout particulièrement des plus fragiles.

Une saignée d'autant plus délétère pour les solidarités humaines et territoriales, que les Départements ne disposent plus d'aucune autonomie financière depuis de nombreuses années maintenant.

Concrètement, nous sommes pris entre trois feux qui consomment nos budgets :

- D'abord **un effet ciseau** entre, d'un côté, des dépenses obligatoires qui augmentent en raison :
 - De la demande sociale, encore accrue par le creusement des inégalités que j'évoquais
 - De la nécessaire revalorisation des métiers du lien
 - Ou encore de l'inflation...

...et, de l'autre côté, des recettes en baisse pour ne pas dire en chute.

Je pense évidemment aux DMTO et à un marché de l'immobilier dont ils sont tributaires qui traverse une grave crise. Entre 2022 et 2024, nous déplorons près de 40 millions d'euros de baisse. Notre collègue Pascal Schneider aura bien évidemment l'occasion d'y revenir plus précisément.

- Ensuite, je le rappelais, **la décision unilatérale de l'Etat de mettre les collectivités et tout particulièrement les Départements à contribution pour réduire son déficit ;**

Pour le Département de Meurthe-et-Moselle, c'est plus de 10 millions d'euros à l'issue de l'adoption de la loi de finances au titre de la seule année 2025. Loin des 2,2 milliards d'euros annoncés à l'échelle nationale, le Comité des finances locales estime en réalité à 7,1 milliards d'euros la facture pour les collectivités entre pertes de recettes, à l'image de la reprise par l'Etat de la dynamique de la fraction de taxe sur la valeur ajoutée transférée, et dépenses imposées, à l'image de la hausse des cotisations retraite employeurs.

- Enfin, **un reste à charge vertigineux pour nos trois grandes allocations individuelles de solidarités** que sont le Revenu de Solidarité Active, la Prestation de Compensation du Handicap et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Il atteint 12 milliards d'euros à l'échelle nationale, 100 millions d'euros pour le seul Département de

Meurthe-et-Moselle. 100 millions d'euros, chaque année !

Cette tension budgétaire qui, encore une fois, ne doit rien au hasard mais constitue le résultat direct de choix nationaux nous impose de lourdes mesures d'économies. Dans un contexte, je le rappelle, où nous devons d'ores et déjà faire face à la perte de près de 40 millions d'euros de recettes fiscales...

Au regard de cette situation et des incertitudes qui pesaient sur nos perspectives fiscales et budgétaires, la Majorité départementale s'est attelée - dès le début de l'année 2024 et je l'en remercie - à l'identification de pistes d'économies. Et, dans un Département, de telles mesures affectent inévitablement le cœur de nos politiques publiques puisque les solidarités constituent 70% de nos dépenses. A titre d'illustration, sur un budget de fonctionnement de l'ordre de 770 millions d'euros, l'autonomie représente à elle seule plus de 220 millions d'euros.

Cela explique pourquoi nous avons dû revoir certaines aides volontaires que nous apportions à nos aîné.e.s. Un choix difficile mais aussi et surtout un choix contraint qui n'enlève rien à la robustesse historique de l'accompagnement du maintien à domicile proposé par le Département. Preuve en est, nous y consacrons de l'ordre de 120 euros par habitant quand la moyenne nationale est de 98 € par habitant.

Cet écart, se traduit au-delà d'un chiffre, par **plus de présence humaine auprès de nos aîné.e.s, plus de ressources pour nos services d'aide à domicile que nous soutenons de longue date avec volontarisme.**

S'agissant de la livraison de repas et de la téléassistance, finançables, rappelons-le, par l'Etat via un crédit d'impôts accessible à toutes et à tous, notre choix politique, c'est de garantir qu'aucune et qu'aucun bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ne soit contraint d'y renoncer pour des raisons financières.

Ce choix politique, c'est un choix de justice sociale qui se traduira par le maintien d'aides volontaires du Département en direction des plus vulnérables mais également un accompagnement individualisé, en lien avec nos partenaires, de l'ensemble des bénéficiaires afin de leur permettre de mobiliser les aides existantes, à commencer par le crédit d'impôt que j'évoquais. Ce choix politique, c'est aussi -et peut-être surtout- de préserver les aides humaines, permettez-moi de le souligner.

Ce travail a d'ores et déjà été engagé. Notre collègue Catherine Boursier, Première Vice-Présidente, qui a suivi ce dossier avec grand soin malgré sa convalescence, y reviendra à l'occasion des questions d'actualité. Je la remercie chaleureusement pour son engagement.

Si, avec Catherine Boursier, nous convenons volontiers que l'annonce de ces mesures était insuffisamment accompagnée et pouvait susciter de légitimes interpellations, je souhaiterais m'attarder sur certains propos qui ont entouré la médiatisation de ce sujet. Leur caractère injurieux doit, en effet, nous inviter à réfléchir et à réagir.

Nous le constatons toutes et tous, l'espace de la communication virtuelle et des réseaux est désormais une composante de la vie publique. Elle est stimulante par son foisonnement ; elle contribue à la diffusion des idées et à la liberté d'expression. Elle est aussi, bien souvent, effrayante par sa brutalité et le harcèlement qu'elle peut engendrer. Bon nombre de nos adolescent·e·s en souffrent, parfois jusqu'à la dépression...

Je suis convaincue que si nous partageons ici ce constat et la vigilance qu'il appelle, nous devons aussi partager l'exigence d'exemplarité qui accompagne l'exercice des responsabilités publiques que nous ont confié les Meurthe et Mosellan·e·s.

« Un homme ça s'empêche », disait Albert Camus tout en faisant de l'indignation voire de la colère un moteur de son propre engagement. Mais la violence verbale et l'insulte n'appartenait pas à son registre, pas plus qu'à celui de Robert Badinter ou de Simone Veil.

Et ce n'est pas parce qu'Outre-Atlantique un Président populiste hystérise le débat public mondial qu'à nos modestes échelles, nous devons lui emboîter le pas. Nous pouvons, au contraire, nous interroger sur les effets d'expression publiques désinhibées, sur l'usage relativiste de la vérité, sur les risques d'un retour de l'outrance et de l'insulte dans le débat public. Des dérives qui ne sont pas sans rappeler de sombres pans de l'histoire du XX^{ème} siècle. Des dérives qui nourrissent l'incitation à la haine, à la violence.

Nous interroger aussi sur l'insensibilité grandissante de nos consciences collectives à l'égard de la stigmatisation de certaines et de certains de nos concitoyen·ne·s. Sur la brutalisation du débat sur certains plateaux de chaînes de télévision et la marginalisation de valeurs comme la modération et la tempérance.

Ce qui n'exclut évidemment pas la vitalité du propos. La fraternité républicaine n'est pas une version française du pouvoir des fleurs...

Et, si nous pouvons déplorer ces dérives sur le plan international ou national, à nous de ne pas y céder ici, dans le cadre du débat public meurthe-et-mosellan dont nous sommes à la fois les actrices et les acteurs mais aussi les garantes et les garants.

C'est forte de ces réflexions que je m'interroge aujourd'hui sur les suites à donner à une injure dont j'ai été l'objet sur les réseaux sociaux à l'occasion du débat autour des aides volontaires du Département au portage de repas et à la téléalarme. Une injure sur laquelle je m'attarde du moment où elle a été proférée par un membre de notre assemblée, suscitant en cascades un certain nombre de réactions haineuses et de commentaires haineux.

Ceci n'est pas anodin, ne doit pas être balayé d'un revers de main. Car cela pourrait traduire une dérive qui s'inscrit dans le climat délétère que j'évoquais et que je nous incite, collectivement, à ne pas alimenter.

Une suite judiciaire pourrait être donnée à cette injure et donnerait de toute évidence lieu à une condamnation tant le délit est caractérisé. Elle irait logiquement de pair avec une demande de protection fonctionnelle. Je n'y ai pas renoncé et je m'y résoudrai si l'invitation à la concorde que je vous propose n'était pas entendue.

Car la judiciarisation de la vie politique devrait je crois également nous inquiéter.

En déléguant la résolution de nos différents à la Justice, nous remettons à d'autres –au demeurant parfaitement respectables- le soin de rappeler les règles qui doivent encadrer nos joutes démocratiques.

Or, ces dernières ne sont pas tant juridiques qu'éthiques.

Comme le disait Pierre Mendès France, « la démocratie est d'abord un état d'esprit » portée par des démocrates animés par l'intérêt profond ; portée par le destin de la communauté et la conviction que ce monde n'est pas le meilleur possible, que plus de raison et de justice doivent y régner et qu'il faut lutter pour les faire triompher.

Je souhaiterais donc que ce triste épisode qui aurait mérité a minima la formulation d'excuses soit l'occasion, pour nos groupes politiques, de convenir de la nécessité de veiller à la qualité de nos débats et de nous préserver d'un climat qui s'est envenimé ces dernières années. Des années qui ont abîmé la République en érodant des valeurs de respect, de tolérance et d'acceptation de l'altérité conquises durant ce creuset formidable que fut le Conseil National de la Résistance.

C'est à la force de l'exemple que je vous invite. C'est à la force de l'exemple que je nous invite.

Par-delà ce qui nous oppose dans le débat démocratique, c'est un rappel à ce qui nous est commun et, je le crois, cher : la valeur républicaine de fraternité que, plus que jamais, il nous faut explorer. Vous l'avez compris, c'est à un apaisement que je vous convie et des mots sont nécessaires pour y parvenir. Je prononce les miens... Il appartient désormais au collègue à l'origine de l'injure de s'en saisir.

Cette sortie par le haut de cet épisode désolant serait une belle illustration de l'exemplarité qu'attendent de nous l'immense majorité de nos concitoyennes et concitoyens.

Notre session est d'ailleurs l'occasion de mettre à l'honneur une démarche partenariale exemplaire qui a justement su fédérer les diverses sensibilités politiques de cette assemblée.

Il s'agit, vous l'avez compris, de l'expérimentation territoire zéro non-recours, désormais dénommée « Avec vous pour vos droits », que notre collègue Annie Silvestri nous proposera, conformément à nos engagements, de renforcer en la déployant plus largement.

Une démarche qui va ainsi essaimer dans trois nouveaux territoires après une évaluation intermédiaire tout particulièrement riche d'enseignements quant à la dynamique initiée par le Département en partenariat avec ATD Quart Monde et la Métropole du Grand Nancy.

Les trois projets du Pays-Haut, du Lunévillois et du Val de Lorraine qui vous seront présentés réunissent une vingtaine de partenaires couvrant près d'une soixantaine de communes, tous mobilisés pour l'accès aux droits dans leurs territoires et pour une vie digne.

Nous pouvons être fier·ère·s du mouvement impulsé par « Avec vous pour vos droits », une expérimentation inscrite dans notre projet départemental. Elle renouvelle les pratiques du « aller-vers » et les liens entre nos institutions et des habitants qui, à entendre leurs témoignages, se sentent à la fois mieux reconnus et plus légitimes à faire valoir leurs droits.

Dans un monde de plus en plus dépersonnalisé, virtuel et automatisé, un tel projet est une belle illustration de la nécessaire dimension relationnelle du travail social et de l'accès au droit en particulier.

Notamment quand il développe du lien social avec la mise en place de la pair-aidance ou de groupes d'aller-vers.

Dans l'âpreté des chiffres, du débat budgétaire et des contraintes financières, les travaux de l'Université de Lorraine sur notre expérimentation « avec vous pour vos droits » et l'apport de nouveaux partenaires constitueront une parenthèse salubre.

Ils nous rappelleront, en effet, que c'est dans son rôle d'impulsion et de fédérateur des acteurs que le Département exprime avec le plus d'intensité sa raison d'être profonde et ses missions de collectivité garante des solidarités humaines et territoriales.

Je suis convaincue que le revenu d'émancipation jeune en sera une autre illustration. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Enfin, à quelques jours du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, je tenais à réitérer mon engagement en tant que Présidente du Département à porter des politiques publiques d'égalité femme-homme, de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

Il reste un long chemin à parcourir pour arriver à l'égalité réelle. Partout dans le monde, des femmes courageuses se lèvent pour leur liberté, pour leurs droits parfois au péril de leur vie.

Et défendre les droits des femmes, c'est défendre les droits de l'humanité.

Car comme le rappelait Gisèle Halimi, la cause des femmes et j'ajouterais celle des enfants fait progresser celle de l'humanité.

C'est bien dans cet esprit que nous continuons à mener le combat.

Pour l'égalité réelle. Ni plus ni moins.

Je vous remercie.